

La Pare

La Pare, un sommet des Alpes vaudoises situé se dressant sur la chaîne de montagnes séparant Ormont-Dessus au sud (Les Diablerets) et le Pays d'Enhaut au nord (L'Étivaz), propose une randonnée très variée au départ du Lac Retaud. L'itinéraire, serpentant par les alpages d'Isenau et d'Arpille, conduit au point culminant de La Pare, où l'on peut savourer une vue panoramique à 360° sur les sommets environnants. Bien que le parcours suive des sentiers balisés, il comporte quelques passages escarpés exigeant un pied sûr et pouvant s'avérer rédhibitoires pour les personnes sujettes au vertige.

☼ Détails du parcours

Point de départ : Lac Retaud (1680 m).

Accessible en transports publics : Oui.

Point culminant : La Pare (2540 m).

Dénivelé : montée et descente 910 m chacune.

Distance : 14.15 km.

Temps de marche : 5h.

- ☉ Lac Retaud – La Marnèche ½h.
- ☉ La Marnèche – Isenau ¼h.
- ☉ Isenau – Arpille ¾h.

☉ Arpille – La Pare 1½h.

☉ La Pare – Arpille 1h.

☉ Arpille – Isenau ½h.

☉ Isenau – Lac Retaud ½h.

Durée : 1 jour.

Difficulté : T2 [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée pédestre estivale.

Date : 20 juillet 2024.

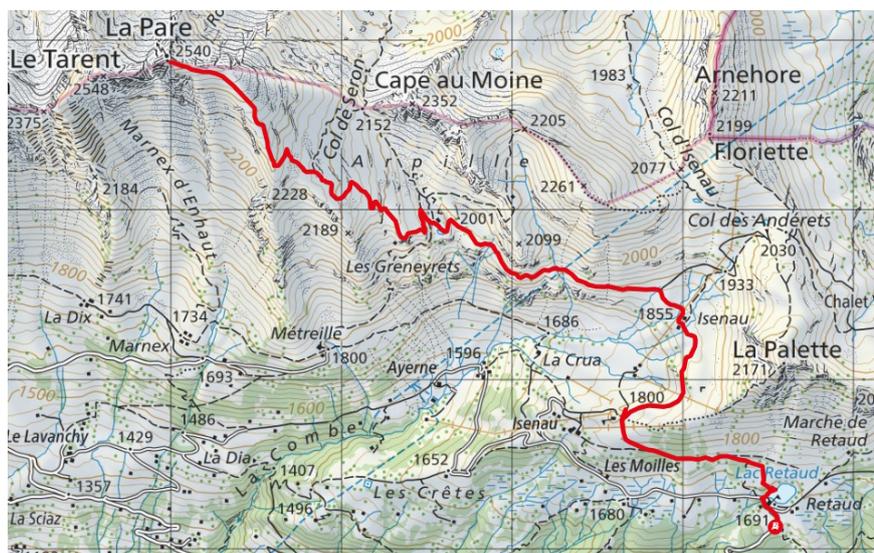
Références : [RR11] et [Sut09]

Accès

Accès en voiture

Emprunter l'autoroute A9 jusqu'à la sortie d'Aigle, puis suivre les indications pour Les Diablerets. Continuer en direction du Col du Pillon. Juste avant le col, tourner à gauche et s'engager sur la route étroite, aux croisements parfois difficiles, jusqu'au parking du Lac Retaud.

Attention : lors des journées estivales ensoleillées, le parking est rapidement complet. Dans ce cas, stationner au parking du Col du Pillon. Cela implique 30 minutes de marche supplémentaire à la montée et 20 minutes à la descente.



Carte nationale (source swisstopo).



Le Lac Retaud avec La Palette en arrière-plan.

Accès en transports publics

Depuis la gare CFF d'Aigle, prendre le train jusqu'aux Diablerets. En juillet et en août, utiliser la navette Diablobus qui assure la liaison entre Les Diablerets et le Lac Retaud.

En dehors de cette période, emprunter le car postal en direction de Saanen jusqu'au Col du Pillon et rejoindre ensuite le Lac Retaud à pied.



Le Becca d'Audon et le Sex Rouge.

Pour trouver la meilleure correspondance, consulter l'horaire en ligne des CFF.

Du Lac Retaud à La Marnèche

Ce samedi matin, les goélands avaient remplacé mon réveil habituel. Leurs cris stridents m'avaient tiré du sommeil à l'aube, et vers 8 heures, je me trouvais déjà sur le parking du Lac Retaud. À cette heure-là, l'endroit était, sans surprise, encore relativement désert.

Seuls quelques campeurs, qui avaient passé la nuit dans leur camping-car, commençaient à s'activer. J'ai savouré ces instants de calme privilégiés, car l'endroit est généralement très apprécié des visiteurs.

Depuis la rive nord-ouest, un sentier bien marqué gravit une courte pente et débouche sur le sentier pédestre. Vu l'heure matinale, aucun bruit ne troublait la quiétude des lieux. J'ai avancé

silencieusement dans l'espoir d'apercevoir des animaux sauvages, mais je n'ai vu que quelques oiseaux communs.



Agréable sentier en direction de la Marnèche.

Le sentier, agréable et facile à suivre, s'élevait à travers une magnifique forêt d'épicéas. L'ombre bienfaisante des arbres procurait une fraîcheur bienvenue, que j'ai savourée avant de quitter la forêt. En effet, aux alentours de 1780 mètres d'altitude, la végétation se fait plus rare, laissant place à de vastes étendues herbeuses baignées de soleil. En contrepartie, un splendide panorama s'ouvre sur le massif des Diablerets.

Après quelques minutes de marche supplémentaires, j'ai atteint un chalet d'alpage entouré de vaches paisiblement occupées à brouter l'herbe grasse. C'était la Buvette de la Marnèche. En été, quelques tables disposées à l'extérieur invitent les randonneurs à faire une pause gourmande. On peut y déguster des spécialités locales, telles que des planchettes de viande séchée et de fromages, une fondue crémeuse ou une croûte au fromage dorée, tout en contemplant la vue imprenable sur la vallée des Ormons.

De La Marnèche à Isenau

À côté du chalet, on emprunte une route d'alpage. La destination suivante, La Pare, figurait sur les panneaux destinés aux randonneurs, bien qu'on y trouve encore l'ancienne orthographe : La Para.

En parcourant cette piste, initialement revêtue d'asphalte puis se muant en chemin de terre battue, on traverse un paysage enchanteur. Les prairies qui s'étendaient de part et d'autre de la route offraient un véritable festival de couleurs, où se mariaient harmonieusement les nuances vives des fleurs sauvages.

Après un peu moins d'un kilomètre, on parvient aux chalets d'alpage d'Isenau. Là aussi, quelques tables permettent de se désaltérer dans un cadre pittoresque.



La Marnèche avec en arrière-plan (de gauche à droite) La Châtillon, Le Tarent, La Pare, la Cape au Moine, la Pointe du Vey et La Chaux.

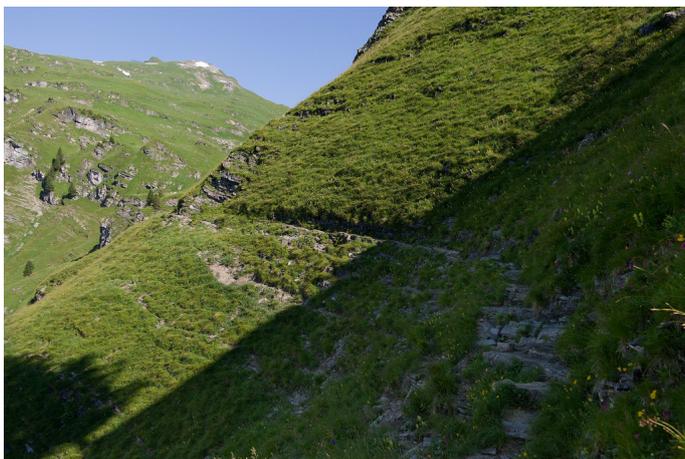
D'Isenau à l'Arpille

J'ai poursuivi en direction de La Pare. À P. 1878, la route asphaltée cède sa place à un sentier sinueux qui s'enfonce dans le flanc sud de la montagne. Le chemin, bien entretenu et facile à



Les chalets d'alpage d'Isebau.

suivre, monte d'une pente douce, mais traverse des zones escarpées. Un pied sûr s'avère déjà nécessaire et quelques passages légèrement aériens pourraient être rédhibitoires pour les personnes sujettes au vertige.



Le sentier pour l'Arpille comporte quelques passages légèrement aériens.

À plusieurs reprises, les sifflements stridents des marmottes ont retenti, signalant ma présence. Hélas, malgré mes efforts, je n'ai pas réussi à les apercevoir. Elles sont restées dissimulées dans leurs terriers, se bornant de m'avertir de leur vigilance.

Au fil de ma progression, le tintement des cloches des vaches se faisait de plus en plus audible, annonçant la proximité d'un alpage. Après un dernier virage, un étang envahi par la végétation est apparu. J'étais parvenu à l'Arpille. Ce toponyme, dérivé du latin « *alpicula* », signifie « *petite alpe* », dans le sens d'alpage. L'expression « *alpage d'Arpille* » constituerait donc un pléonasm.

De l'Arpille à La Pare

Quelques dizaines de mètres après le chalet d'alpage de l'Arpille, j'ai bifurqué à gauche, en direction du nord-ouest. L'indication pour La Pare était clairement peinte sur un imposant rocher.

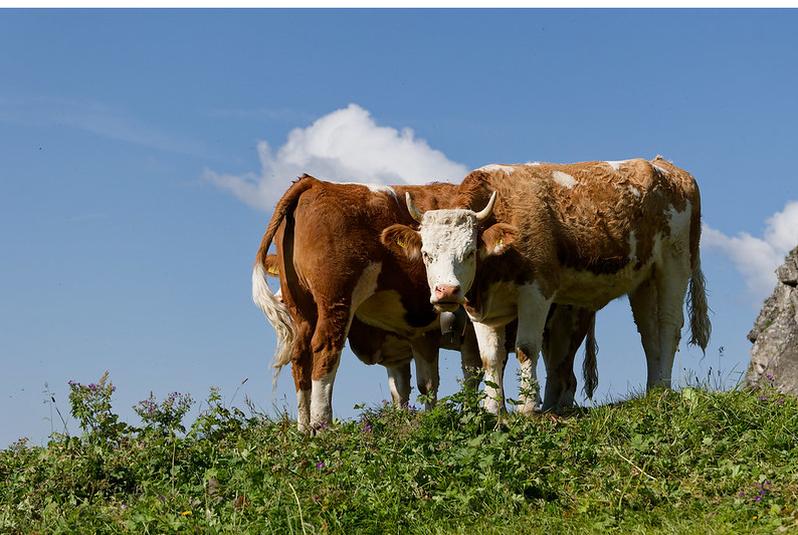
Une courte montée m'a mené sur un petit plateau herbeux, où paissait paisiblement un troupeau de vaches. Elles m'ont observé d'un œil nonchalant tandis que je traversais leur domaine.

Soudain, un chien a surgi de nulle part et s'est élancé vers moi. Je m'attendais à cette rencontre, car le sentier des Greneyrets, entre Métreille et l'Arpille, était fermé aux randonneurs en raison de la présence de ce troupeau gardé par des patous, et la configuration du terrain ne permettait pas de les contourner.

Je me suis immobilisé pour montrer au chien que je ne représentais aucune menace pour les vaches. Il m'a reniflé brièvement, puis s'est éloigné sans aboyer. J'ai éprouvé un soulagement, car la réaction de ces chiens de protection est souvent imprévisible. Certains aboient plus ou moins agressivement, tandis que d'autres se montrent plus calmes et mieux dressés. Malheureusement, je ne peux en dire autant du vacher, qui m'a superbement ignoré, ne daignant même pas répondre à mon salut. Qu'importe, cela n'allait pas gâcher ma journée !



Le balisage pour La Pare est bien visible.



Impossible de passer inaperçu...

d'apercevoir des marmottes ayant élu domicile sur l'arête proche du sommet de la Tornette. Elles se montraient moins farouches que celles rencontrées précédemment et se sont laissées photographier sans crainte, se dressant sur leurs pattes arrière pour mieux observer les alentours.

J'ai continué ma route jusqu'à l'arête sud-sud-ouest, où une clôture avait été installée le long du sentier. Un panneau, illustré par la photo de moutons, demandait aux propriétaires de chiens de les tenir en laisse. Cette précaution s'avérait essentielle pour protéger le troupeau qui pâturait plus haut, et pour éviter les conflits entre chiens et patous.

Des moutons au museau noir se prélassaient quelques centaines de mètres plus haut, profitant du soleil, de l'herbe et des derniers névés. Cette race ovine, appelée « nez noir du Valais », est ré-

Le sentier, toujours bien tracé, continuait de serpenter à travers les pâturages, passant à quelques centaines de mètres au nord de La Tornette. Curieusement, jusqu'à la fin des années 1970, les cartes topographiques mentionnaient deux sommets portant ce nom : le point culminant à 2189 mètres, ainsi que La Pare elle-même. Cette dernière portait donc un double nom. Le toponyme « *Tornette* » dérive des mots régionaux « *thure, turra* », signifiant « *lieu élevé* », ainsi que de l'ancien français « *torel, turel, tureau, thurel, turet, toron* », des diminutifs de « *petite tour* ». Sous cet angle, on pourrait appeler « *Tornette* » un grand nombre de sommets !

Plus loin sur le sentier, j'ai eu la chance



Deux marmottes ayant élu domicile à proximité de La Tornette.

putée pour sa robustesse et son adaptation aux conditions difficiles de la montagne. C'est également la seule espèce suisse porteuse de cornes, ce qui lui confère une allure fière et sauvage. Certains moutons profitaient de l'ombre offerte par les paravalanches, tandis que d'autres broussaient tranquillement. Les plus jeunes, débordant d'énergie, s'amusaient à courir dans tous les sens.

Alors que j'approchais de la crête sommitale, j'ai été surpris par la présence de plusieurs rapaces tournoyant au-dessus de ma tête. La lumière était étrange, tamisée par la couverture nuageuse. Les oiseaux ont rapidement pris de l'altitude, mais grâce à leur grande envergure, à la forme de leur queue, à leur plumage brun clair et à leur tête blanche, j'ai supposé qu'il s'agissait de magnifiques vautours fauves.



Des moutons nez noir du Valais.

Le sommet de La Pare et ses multiples noms

Une fois au sommet herbeux de La Pare, j'ai été récompensé de mes efforts par une vue panoramique à couper le souffle, un véritable festin pour les yeux. Au sud, la chaîne des Diablerets se dressait fièrement, telle une forteresse de glace et de roche. Ses sommets enneigés, tels le Diableret lui-même ou le Becca d'Audon, étincelaient sous le soleil. Au nord, le paysage s'ouvrait sur l'Étivaz et la Gummfluh, le point culminant de la chaîne montagneuse située au sud du Pays-d'Enhaut. Cette région, réputée pour ses traditions fromagères, présentait un contraste saisissant entre les alpages verdoyants et les falaises abruptes. En arrière-plan, une multitude de sommets des Préalpes fribourgeoises se profilaient, créant une perspective infinie où s'entremêlaient les nuances de vert, de gris et de bleu. Des montagnes emblématiques telles que le Vanil Noir, le Moléson ou la Dent de Lys se détachaient. À l'ouest, la face est du Tarent, rocheuse et escarpée, dominait sa présence, tandis qu'à l'est se dessinaient la Cape au Moine, la Pointe du Vay et la Chaux.



Des vautours fauves.

Hélas, les nuages, tels des artistes capricieux, jouaient avec la lumière, compliquant la prise de photos dignes de ce paysage grandiose. Les ombres et les rayons de soleil s'alternaient, créant des contrastes et des effets de clair-obscur qui rendaient la scène encore plus spectaculaire.

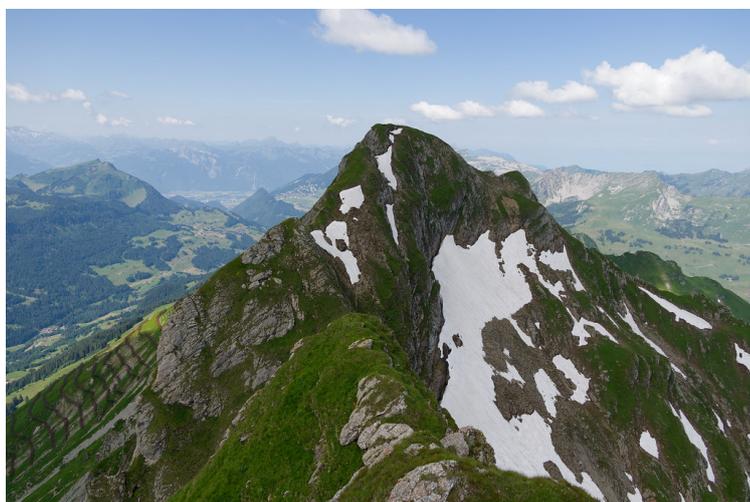
L'ascension de La Pare, bien que relativement facile, exige néanmoins un pied sûr et une certaine absence de vertige, en particulier dans les passages où le sentier côtoie des pentes abruptes.

J'avais été étonné par le peu de monde rencontré sur le chemin. Il est vrai que j'avais gagné le sommet avant 11 heures, ce qui justifiait peut-être cette relative tranquillité. Plus tard



Panorama sur le Pays-d'Enhaut.

dans la journée, la fréquentation devait certainement être plus importante, sans pour autant transformer le lieu en une autoroute de randonneurs.



La face est, rocheuse et escarpée, du Tarent.

Ce sommet, aujourd'hui appelé La Pare, a revêtu plusieurs appellations au fil du temps. À la fin du siècle dernier, il s'orthographiait « *La Para* ». Jusque dans les années 1970, il était également connu sous le nom de « *La Tornette* », un terme qui évoque la forme pointue et élancée de certains sommets alpins. Plus anciennement encore, jusqu'au milieu des années 1950, on le désignait sous les formes « *La Paraz* » ou « *Tornettaz* ». Il a même été appelé « *La Pare de Marnex* » (avec des variantes telles que « *La Paraz Marnex* »), en référence au hameau de

Marnex situé au pied sud de la montagne.

Les noms « *Para* » et « *Pare* » tirent leur origine du patois « *pâra* », signifiant « *rocher à pic d'une certaine étendue et d'une certaine hauteur, offrant l'aspect d'un mur* », et du vieux français « *pare, parai, parey* », qui signifie « *paroi* ». Cette étymologie reflète bien la réalité du terrain : à l'exception des pentes herbeuses sous l'arête est, les autres versants de La Pare sont effectivement rocheux et abrupts, formant de véritables parois verticales qui impressionnent par leur verticalité.



P.

De La Pare au Lac Retaud

La Pare, bien que constituant pour moi la première étape d'une journée de randonnée plus longue, peut tout à fait être envisagée comme une destination en soi. Dans ce cas, le retour peut s'effectuer par le même itinéraire, offrant ainsi l'opportunité de savourer une seconde fois des paysages et des rencontres inattendues qui ont jalonné l'ascension.

Néanmoins, d'autres variantes peuvent être considérées pour ceux qui souhaitent varier les plaisirs. Vers 2215 mètres d'altitude, par exemple, il est possible d'effectuer un détour par le Col de Seron. De là, on peut amorcer la descente vers le chalet de l'Arpille, où l'on rejoint le sentier emprunté à la montée. Cette variante n'allonge que de 5 minutes le temps de marche par rapport à l'itinéraire direct.

Depuis le chalet de l'Arpille, on peut regagner la Buvette de la Marnèche en empruntant le chemin des Greneyrets et en passant par le hameau de Métreille. Toutefois, il convient de vérifier si ce sentier est ouvert, car il peut être fermé en cas de présence d'un troupeau gardé par des chiens de protection. Cette variante, ajoute environ 30 minutes de marche, 160 mètres de dénivelé positif et négatif, et près d'un kilomètre de distance.

Bibliographie

- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. URL : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Sicher_unterwegs/Sicher_unterwegs_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf (visité le 21/12/2023).
- [RR11] Claude Remy et Yves Remy. *Alpes et Préalpes vaudoises : Gummfluh, Les Diablerets et Dents de Morcles*. Alpinisme, Guide du CAS. Editions du CAS, Club Alpin Suisse, 2011.
- [Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. URL : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html> (visité le 17/07/2024).